



DIPLÔME

**Licence professionnelle Sciences, technologies, santé
mention métiers du BTP : génie civil et construction
parcours Contrôle et expertise du BTP en alternance
(Alès)**

Code : LP13509A



- Niveau d'entrée : Bac + 2
- Niveau de sortie : Bac + 3, Bac + 4
- ECTS : 60

Déployabilité

Apprentissage : Formation pouvant se suivre en apprentissage

Objectifs pédagogiques

La licence professionnelle « métiers du BTP : génie civil et construction » du Cnam, dite LP génie civil (code LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Les deux premières années de licence professionnelle proposent un socle scientifique et technique dans le domaine du génie civil et de la construction durable et permettent l'obtention d'un DEUST. La troisième année de licence propose une diversification des parcours pour répondre aux défis des transitions (numériques, environnementales, organisationnelles...) et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine du BTP :

Parcours en alternance :

- 01/ Bureau d'études structure
- 02/ Management et conduite de travaux
- 03/ Economie de la construction
- 04/ Building Information Modeling
- 05/ Energétique et fluides du bâtiment
- 06/ Ingénierie et construction bois
- 07/ Maintenance et gestion des infrastructures
- 08/ Arts et métiers du bâtiment
- 09/ Contrôle et expertise du BTP

Parcours en formation continue hors temps de travail 100 % à distance

- 11/ Bureau d'études structure et BIM
- 12/ Conduite de travaux
- 13/ Gestion de projet et économie de la construction
- 14/ Bureaux d'études BIM
- 15/ Bureau d'études thermique du bâtiment

Objectif du cursus Contrôle et expertise du BTP :

La licence professionnelle contrôle et expertise a pour ambition de former aux méthodologies et aux réglementations en vigueur dans la profession des cadres du bâtiment capables de :

- Sélectionner, interpréter, analyser et synthétiser les données d'un projet de construction aux différents stades de son cycle de vie afin de contrôler et d'expertiser un ouvrage ;
- Mobiliser les techniques de diagnostic et d'évaluation des dégâts engendrés par des malfaçons et/ou des sinistres d'origine humaine ou naturelle, prescrire des solutions correctives ;
- Interpréter et appliquer les normes et les réglementations liées à la construction de bâtiments pour situer chaque situation dans le cadre juridique approprié ;
- Programmer et organiser des procédures d'intervention sur site ou sur chantier.
- Mobiliser les outils et méthodes de gestion de projet afin de respecter les objectifs de coût, de délai et de qualité du projet de BTP sur son cycle de vie ;
- Dialoguer avec l'ensemble des intervenants techniques, financiers et juridiques du projet afin d'assurer la mission de contrôle ou d'expertise ;
- Appliquer les méthodologies BIM afin d'assurer l'échange des données numériques entre les intervenants.

Il s'agit d'une formation « de terrain » faisant largement appel à l'expérience professionnelle des enseignants et valorisant à travers un mémoire de fin d'études la période en entreprise. Réalisée en partenariat avec le tissu socio-économique régional, cette licence garantit à la fois une prise en compte des réalités régionales et une reconnaissance européenne à travers le grade Licence.

Métiers du bâtiment visés :

- Expert incendie et risques divers (IRD) ;
- Expert construction dommage ouvrage (DO) ;
- Diagnostiqueur immobilier (DPE, Électricité, Gaz, Amiante, Plomb, Termites, etc.) ;
- Contrôleur de la construction (CTC) ;
- Assistant Maîtrise d'Ouvrage (AMO) ;
- Chargé d'études techniques.

Poursuites d'études au Cnam :

- Ingénieur BTP en formation continue distancielle : <https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt/licence-ingenieur-batiment-htt-/>
- Ingénieur BTP en formation par l'apprentissage : <https://btp.cnam.fr/alternance-fa-/ingenieur-btp-fa-/>
- Master Génie civil en alternance : <https://btp.cnam.fr/alternance-fa-/master-genie-civil/>

Compétences et débouchés

Se reporter à la fiche RNCP

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

Prérequis et conditions d'accès

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2/BUT3, L2/L3, Bachelor). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

En savoir plus : <https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-/validation-des-acquis-ves-vap-vae-/>
Contact et renseignements : lgr_contact@lecnam.net

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP

40054

Date d'enregistrement au RNCP

30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP

31/08/2030

Mots-clés

[BTP - Géologie - Géomatique](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Licence professionnelle](#)

Code NSF

23 - Génie civil, construction et bois

Codes ROME

Chargé / Chargée d'affaires contrôle technique de construction[F1103]

Formacode

BTP - bâtiment travaux publics [108]

Code du parcours

LP13509

URL externe

<https://btp.cnam.fr/>

Modules d'enseignement

- [Anglais](#)
- [Communication professionnelle](#)
- [Contrôles et diagnostics énergétiques du bâtiment](#)
- [Contrôles et diagnostics équipements techniques du bâtiment](#)
- [Contrôles et diagnostics géotechniques du bâtiment](#)

- [Contrôles et diagnostics structurels du bâtiment](#)
- [Diagnostics immobiliers](#)
- [Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir](#)
- [Essais et instrumentation du bâtiment](#)
- [Expérience professionnelle de troisième année de LP \(Alternance\)](#)

- [Expertise juridique : bases juridiques, organisation de l'expertise](#)
- [Expertise juridique : contrat d'assurance, chiffrage et perte d'exploitation](#)
- [Gestion d'affaires BTP](#)
- [Harmonisation](#)
- [Management d'équipe](#)
- [Projet tutoré de LP \(Alternance\)](#)
- [Réglementations du bâtiment](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)